

Questions orales

Il ne suffit pas d'apporter des modifications d'ordre mineur. Il n'y a qu'un seul type de citoyenneté dans ce pays, la citoyenneté à part entière pour tous et chacun.

* * *

LES JEUX D'HIVER DU CANADA

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DU CAP-BRETON

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je tiens à féliciter les milliers de bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie aux Jeux d'hiver du Canada de 1987, qui se sont tenus au Cap Breton, en Nouvelle-Écosse. Plus de 6 000 personnes ont offert gratuitement leurs services de bien des façons différentes. Certaines ont donné les premiers soins aux athlètes, d'autres ont aidé les médias, d'autres encore ont apporté leur aide pour les nombreux artistes qui se sont produits et ont accueilli chaleureusement non seulement les athlètes mais aussi tous les spectateurs.

Les efforts de ces personnes ont largement contribué au succès de ces jeux qui étaient formidables, de l'avis de la plupart des observateurs. Tous les habitants du Cap Breton doivent être fiers de cette réussite. Depuis l'arrivée des athlètes jusqu'au moment où la flamme a été éteinte, tout s'est déroulé sans le moindre accroc.

Tous les Canadiens et tous les députés veulent, j'en suis sûr, louer avec moi les efforts des habitants du Cap Breton qui ont fait des Jeux d'hiver du Canada de 1987 une magnifique réussite. Félicitations à tous les bénévoles pour leur bon travail.

* * *

L'AGRICULTURE

LA FERMETURE D'UNE USINE DE LA MANITOBA SUGAR COMPANY—L'INCIDENCE SUR LES AGRICULTEURS

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, aujourd'hui, la *Manitoba Sugar Company* a annoncé la fermeture de son usine de Winnipeg et le licenciement de 73 employés à compter du 10 juillet. Cette année, au Manitoba, on n'achètera pas de betteraves à sucre par contrat. Le secteur entrera en léthargie en raison de la duperie du gouvernement fédéral et du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé qui promettait le 2 mai 1985 que: «le gouvernement fédéral ne demanderait pas de nouvelle participation financière au gouvernement du Manitoba après la campagne agricole 1985». Le Manitoba a versé 2,8 millions cette année-là. L'Alberta n'a pas planté de betteraves.

Le ministre dit maintenant qu'il n'y a pas de plan de stabilisation pour les producteurs de betteraves, sauf une proposition tripartite. Le gouvernement continue à financer seul les agriculteurs de l'Est en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Il finance seul également le programme laitier quinquennal. Par contre, il ne peut pas respecter son engagement vis-à-vis des agriculteurs du Manitoba. Il n'est pas surprenant

que les agriculteurs canadiens soient mécontents du gouvernement. Il fait de la politique avec leur avenir.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE MARCHÉ CONCLU AVEC M. PÉLOQUIN—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT SERAIT PRÊT À EXIGER UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services et concerne encore une fois la participation de M. Jean Péloquin dans l'octroi de certains contrats de publicité. J'ai en main, finalement, une copie du contrat de «Pélo», et je remercie la ministre de me l'avoir fait parvenir hier et d'avoir renversé la décision de ceux qui me l'avaient refusée au début. Incidemment, j'espère que le ministre des Travaux publics fera la même chose avec les contrats de la Place Vincent-Massey.

J'aimerais demander à la ministre, étant donné que l'article 19 du contrat signé par M. «Pélo» avec le gouvernement dit clairement que l'entrepreneur ne doit avoir aucun intérêt pécuniaire qui pourrait l'influencer dans l'exercice de ses décisions: Est-ce que la ministre, à la lumière de ces faits, serait maintenant prête à exiger une enquête publique pour que tous les Canadiens puissent savoir ce qui s'est passé dans cette affaire?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, j'ai maintes fois répété cette semaine à la Chambre des communes que, à la suite des allégations qui avaient été faites face au comportement de M. Péloquin, j'avais demandé un avis juridique. J'ai donc reçu hier cet avis de mon conseiller juridique qui nous recommande, premièrement, de faire effectuer une vérification interne des activités du groupe de gestion de la publicité et, deuxièmement, de demander au Service de sécurité de mon ministère d'enquêter sur les allégations qui sont faites. Ce Service de sécurité de mon ministère aura donc carte blanche pour faire tout ce qui est nécessaire afin de faire la lumière sur la situation actuelle.

M. Boudria: Monsieur le Président, je dois rappeler à la ministre qu'il m'apparaît que même ce groupe n'aura aucun pouvoir officiel d'enquête. On est passé d'un niveau de son ministère à un autre niveau de son ministère.

● (1120)

[Traduction]

DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Il ne s'agit pas d'un contrat ordinaire. On demandait au contractant de conseiller le gouvernement tory au sujet du choix d'une société tory devant être récompensée par les Tories.